

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **logo_r.normandie-portrait-cmjn** | Une image contenant texte  Description générée automatiquement | Une image contenant texte, extérieur, graphiques vectoriels, clipart  Description générée automatiquement |

Le 18 janvier 2022

**Une nouvelle formation « constructeur de moyens de transport » par la voie de l’apprentissage**

La Région Normandie et l’Education Nationale et son Institut de la Formation Professionnelle en Région Académique (IFPRA) **lancent un nouveau parcours de formation «constructeur de moyens de transport» à partir de février 2022 par la voie de l’apprentissage.**

**Des réunions d’information sont prévues à ce sujet mercredi 2 février 2022 :**

à 10 h à Coutances à l’IFORM (3 rue Pasteur)

à Avranches à l’Espace Jacques Simon (4 place George Scalle)

à 14 h à Saint-Lô au Lycée Curie – Corot (377 rue de l’Exode)

à Granville au Groupe FIM (68 rue Jean Monnet)

**Des places sont encore disponibles.** De nouvelles sessions seront ensuite proposées en septembre 2022.

Cette formation permettra aux futurs apprentis de valider un titre professionnel « monteur qualifié en équipements industriels » et/ou de Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie (CQPM) « assembleur monteur pour l’aménagement de véhicules de transport ». La double certification étant particulièrement recherchée par les carrossiers industriels.

En relation étroite avec l’IFPRA, les entreprises et l’UIMM de la Manche se sont engagées à recruter des jeunes en apprentissage. Trente-sept entreprises de carrossiers-constructeurs sont recensées dans le département de la Manche. Environ 500 emplois seront à pourvoir chez ces constructeurs d’ici 2025.

Le parcours de formation se déroulera en alternance pendant neuf mois (420 heures en centre de formation et 1097 heures en entreprise).

Le pôle apprentissage de l’IFPRA (institut de la formation professionnelle en région académique), partenaire de la Région Normandie, pilote cette formation et sera l’interlocuteur privilégié des entreprises et des candidats.

Le lycée Curie-Corot de Saint-Lô accueille ce dispositif. Des modules de formation seront aussi proposés à l’IFORM de Coutances et à FIM CCI Formation Normandie (antenne de Granville).

Cette formation s’adresse à des jeunes qui pourront compléter leur formation initiale par la voie de l’apprentissage**.** Des personnes en contrat de professionnalisation ainsi que des salariés des entreprises de carrosserie industrielle pourront bénéficier également d’une offre de formation modulable selon leurs propres besoins. Il s’agit aussi de valoriser les métiers dans le secteur de la carrosserie industrielle avec notamment un message particulier autour de la mixité fille-garçon.

En raison de difficultés de recrutement exprimées par les carrossiers industriels, la Région Normandie, l’Agence de l’Orientation et des Métiers de Normandie en lien avec l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (IUMM), ont structuré avec des établissements de formation de la Manche un parcours de formation complet pour exercer le métier de constructeur de moyens de transport.

Dans ce contexte, rappelons que l’Agence Régionale de l’Orientation et des Métiers a pour mission d’informer sur les métiers et les formations.

Numéro vert de l’Agence de l’Orientation et des Métiers 0 800 05 00 00

<https://www.destination-metier.fr/articles/un-jour-je-seraiconstructeur-de-moyens-de-transport>

**Pour une inscription et des renseignements sur la formation « constructeur de moyens de transport » par la voie de l’apprentissage**

**LYCÉE CURIE-COROT SAINT-LÔ**

**Tel : 02 33 75 67 67**

**franck.leservot@ac-normandie.fr**

Contact presse :

Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 - emmanuelle.tirilly@normandie.fr